

Projet Transition ECO-STAPS

Intégrer les enjeux de la transition
écologique au sein de la formation des STAPS



Sommaire

Sommaire	2
Contexte	1
I. Construction d'un rapport global du projet Transition ECO-STAPS	2
II. Groupe 1	5
1. Objectif	5
Création des sous groupes de travail par mention STAPS	6
2. Point n°1 : Comment déterminer les thématiques à choisir pour le projet transition ECO-STAPS ?	7
a. Les connaissances transversales à acquérir en licence 1 et licence 2	9
b. Les compétences	9
c. Les connaissances	19
d. Études scientifiques pouvant être réalisées pour soutenir le projet Transition ECO-STAPS	28
III. Groupe 2	30
1. Objectif	30
2. Méthodologie de travail	31
IV. Groupe transversal	37
V. Organigramme	38
Références	40
Contact	42

Contexte

D'ici 2027, **tous les établissements d'enseignement supérieur devront former les étudiants de niveau BAC +2 aux enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité** (Jouzel-Abbadie, 2022). En plus d'une formation transversale et généraliste, les établissements devront également **intégrer ces enjeux au sein de leurs programmes pour proposer des contenus spécialisés**. L'objectif est de former des professionnels correctement préparés à faire face aux défis environnementaux dans leurs futurs métiers.

Cependant, **il n'existe à ce jour que très peu de ressources pédagogiques pour aider les enseignants des UFR STAPS à rendre compatible leurs enseignements avec les enjeux de la transition écologique**. Cette lacune est préoccupante, car les relations complexes qu'entretiennent les changements climatiques, le sport, l'activité physique et la santé, soulèvent de nombreuses questions pour l'ensemble des filières proposées en STAPS.

Par exemple et de façon non exhaustive :

Entraînement sportif : Concilier performance sportive et alimentation durable

Management du sport : Promouvoir un tourisme sportif respectueux des espaces naturels

Éducation et motricité : Sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement par l'EPS

Activité physique adaptée et santé : Adapter la prise en charge des populations vulnérables face aux phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents

Ergonomie du sport et performance motrice : Concevoir et utiliser des équipements sportifs écoresponsables

Ces exemples illustrent l'importance de mener une réflexion approfondie et collective sur la manière d'intégrer les enjeux de la transition écologique au sein des différentes filières STAPS.

C'est dans cet objectif que la **C3D et l'ANESTAPS ont créé le projet Transition ECO-STAPS**, qui vise à :

1. Constituer un premier groupe de travail chargé de développer des ressources scientifiques et pédagogiques adaptées à chaque filière proposée en STAPS en termes de connaissances et de compétences.
2. Constituer des comités territoriaux afin de faciliter l'intégration des ressources élaborées par le premier groupe de travail au sein de chaque UFR STAPS en France.

I. Construction d'un rapport global du projet Transition ECO-STAPS

L'aboutissement du projet Transition ECO-STAPS sera marqué par la création de plusieurs documents visant à refléter de manière précise le travail accompli et à assurer une transparence totale quant à la méthodologie employée. Pour ce faire, nous nous inspirerons des rapports du Shift Project, reconnus pour leur qualité rédactionnelle, leur structure solide, leur capacité à détailler chaque projet de manière fidèle, ainsi que leur engagement envers une méthodologie scientifique rigoureuse.

Un exemple de référence au sein des rapports du Shift Project est celui intitulé « *Former l'ingénieur du XXI^e siècle* » (Shift-Project, 2022). Ce rapport présente des similitudes marquées avec le projet Transition ECO-STAPS, dans la mesure où il visait à définir les connaissances et compétences requises pour les ingénieurs des écoles INSA afin de faire face aux enjeux socio-écologiques.

Dans le cadre du projet Transition ECO-STAPS, nous avons identifié les documents en libre accès au sein du rapport du Shift Project susmentionné. Nous envisageons de les adapter intégralement et de les transposer au sein du projet Transition ECO-STAPS. Cette approche permettra de bénéficier de l'expérience et de l'expertise démontrées par le Shift Project, tout en assurant une cohérence méthodologique et rédactionnelle avec les normes de qualité établies.

Projet Shift Project	Projet Transition ECO-STAPS
<p>Guide méthodologique à destination des établissements : <i>Document à destination des enseignants chercheurs et des chefs d'établissement récapitulant comment réaliser une démarche de transformation pédagogique et scientifique de son établissement envers les questions socio écologiques</i></p>	<p>Création d'un guide de prise en main et d'application des ressources créées par le projet Transition ECO-STAPS. Ce guide donnera aux enseignants-chercheurs des exemples, des illustrations, des méthodologies de mise en œuvre des ressources au sein de leurs enseignements.</p>
<p>Un manifeste pour l'ingénieur du 21^{ème} siècle <i>Document à destination des enseignants chercheurs et des étudiants pour comprendre les enjeux de l'ingénieur au XXI^{ème} siècle, son adaptation et l'évolution de sa formation par rapport aux contraintes environnementales et sociales</i></p>	<p>Document manifeste pour les STAPS du 21^{ème} siècle Elaboration d'un manifeste qui traduira (i) en quoi les STAPS ont un rôle à jouer dans les transitions socio-environnementale, (ii) les bénéfices à court et long termes du projet Transition ECO-STAPS sur leur formation et leur employabilité</p>

<p>Un recueil de retours d'expériences <i>Document à destination des enseignants-chercheurs et des chefs d'établissement récapitulant le projet et synthétisant des retours d'expériences de mise en application du projet dans différents établissements d'école d'ingénieur</i></p>	<p>Après la réalisation du projet Transition ECO-STAPS il sera nécessaire de conserver une veille active sur la mise en application et l'utilisation des supports/ressources qui seront créés.</p> <p>Un document « retour d'expérience » pourra ainsi être constitué dans les 2 à 5 ans après la fin du projet Transition ECO-STAPS.</p> <p>Ce travail de suivi pourra être réalisé par des personnes ayant travaillé sur le projet Eco-STAPS, notamment ceux du groupe n°2. Des outils de suivis ainsi que des interviews pourront être utilisés afin d'obtenir des retours d'expériences fidèles et robustes.</p> <p>Ce document de retours d'expériences permettra d'identifier les freins et les leviers à l'intégration des enjeux de la TSE au sein des différentes UFR STAPS.</p>
<p>Un résumé aux décideurs VF & VA</p>	<p>Un résumé du projet Transition ECO-STAPS, à destination des doyens des établissements STAPS, devra être créé. Une traduction en langue anglaise de ce document pourra être écrite dans l'objectif de diffuser ce projet au sein d'autres pays qui disposent d'établissements dans l'enseignement supérieur similaires aux UFR STAPS françaises.</p>
<p>Un tableur Excel de référentiel de connaissances et de compétences <i>Document répertoriant les connaissances et compétences qui doivent être transmises et apprises aux étudiants en école d'ingénieur</i></p>	<p>Établir un document Excel répertoriant les connaissances et compétences générales à développer et fournir aux étudiants STAPS et celles spécifiques à chaque filière STAPS.</p>
<p>Les supports de présentation des auteurs du rapport <i>Le shift project s'est doté d'une page YouTube pour y déposer toutes les présentations / conférences / retours d'expérience du projet</i></p>	<p><i>Déterminer si applicable au projet transition Eco-STAPS</i></p>
<p>Une playlist YouTube du projet recensant les contenus vidéos produits dans le cadre du projet</p>	<p><i>Déterminer si applicable au projet transition Eco-STAPS</i></p>
<p>L'enquête menée en partenariat avec les shifters et le réseau d'alumni for the planet « les compétences nécessaires à la transition, vues par les actifs »</p>	<p>Réaliser une étude pour déterminer quelles sont les craintes vis-à-vis du changement climatique des professionnels APAS, ES, EM, les leviers et les freins à l'engagement envers la transition écologique ainsi que leurs attentes vis-à-vis de leurs formations ?</p> <p>Pour réaliser cette étude, nous pouvons nous baser sur le travail de Kotcher et al., 2021 (Kotcher et al., 2021) « Dans cette étude, nous présentons les résultats d'une</p>

vaste enquête multinationale menée auprès de professionnels de la santé (n=4654), qui a examiné leur point de vue sur le changement climatique en tant que problème de santé humaine. »

Lien vers l'annexe de l'étude de Kotcher et al., 2021 qui détaille les questions ainsi que les résultats [https://www.thelancet.com/cms/10.1016/S2542-5196\(21\)00053-X/attachment/19690e8f-04c6-4387-975b-2b04ff2434fd/mmc1.pdf](https://www.thelancet.com/cms/10.1016/S2542-5196(21)00053-X/attachment/19690e8f-04c6-4387-975b-2b04ff2434fd/mmc1.pdf)

II. Groupe 1

1. Objectif

Le groupe n°1 a pour objectif de créer des ressources scientifiques, telles que des livrables, des rapports, afin de montrer comment les enjeux liés au climat, à l'énergie et à la biodiversité peuvent être intégrés de manière pertinente et adaptée au sein des différentes filières STAPS.

La méthodologie adoptée par le groupe n°1 est détaillée dans la figure ci-dessous. La première étape de ce processus consiste à diviser le groupe de travail en sous-groupes, chacun dédié à une filière STAPS (APAS, EM, ES, MS, Ergonomie). Par la suite, chaque sous-groupe aura pour mission d'identifier, au sein de chaque filière STAPS, les thèmes en lien avec les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité. Par exemple, dans la filière ES, l'objectif pourrait être de comprendre comment concilier performance sportive et alimentation durable/soutenable. De même, dans la filière APAS, il serait possible d'envisager de faire acquérir des connaissances chez les étudiants pour promouvoir les activités physiques durables.

Le choix des thématiques sera le résultat de concertations et d'échanges, visant à déterminer les connaissances puis les compétences les plus pertinentes et urgentes à apporter à chaque filière face aux enjeux environnementaux. À partir de cette première mission, les sous-groupes devront faire un état des lieux des connaissances scientifiques les plus récentes et pertinentes pour chaque thématique identifiée. Cette synthèse des connaissances se fera à travers des revues de littérature.

Chaque filière STAPS produira ensuite un rapport final regroupant l'ensemble de ces connaissances. En plus de ces rapports finaux, la dernière mission du groupe n°1 consistera à imaginer comment ces connaissances et compétences peuvent s'intégrer au sein du cursus de chaque filière STAPS.



Le **groupe n°1** disposera d'une période allant de janvier 2024 à avril 2025 pour mener à bien ses différentes missions. Dans un premier temps, de janvier à février 2024, le groupe 1 formera des sous-groupes de travail par filière et amorcera le processus d'identification des thématiques pertinentes pour sa filière.

De février à mars 2024, chaque sous-groupe de travail se consacrera à la sélection et à la **justification des thématiques** à approfondir dans chaque filière. Par la suite, les membres des sous-groupes entreprendront la **réalisation d'une synthèse des connaissances** relatives à ces thématiques. Cette étape cruciale vise à rassembler les éléments scientifiques les plus pertinents et récents, grâce à des revues de littérature suivant une méthodologie rigoureuse.

En parallèle, de novembre 2024 à avril 2025 chaque sous-groupe de travail devra entreprendre l'écriture de **projets visant à faire acquérir des compétences** clés vis-à-vis des enjeux environnementaux.

À partir de décembre 2024 jusqu'à mars/avril 2025, le groupe n°1 concentrera ses efforts sur la création des **rapports finaux**, un pour chaque filière STAPS. Ces rapports constitueront une compilation organisée des connaissances acquises, mettant en lumière les liens entre les différentes thématiques et les enjeux environnementaux. De plus, le groupe s'efforcera de fournir des exemples concrets d'enseignements qui pourraient être dispensés en s'appuyant sur ces connaissances nouvellement acquises. Cette approche pratique vise à démontrer de manière concrète l'intégration possible de ces enseignements au sein des filières STAPS.

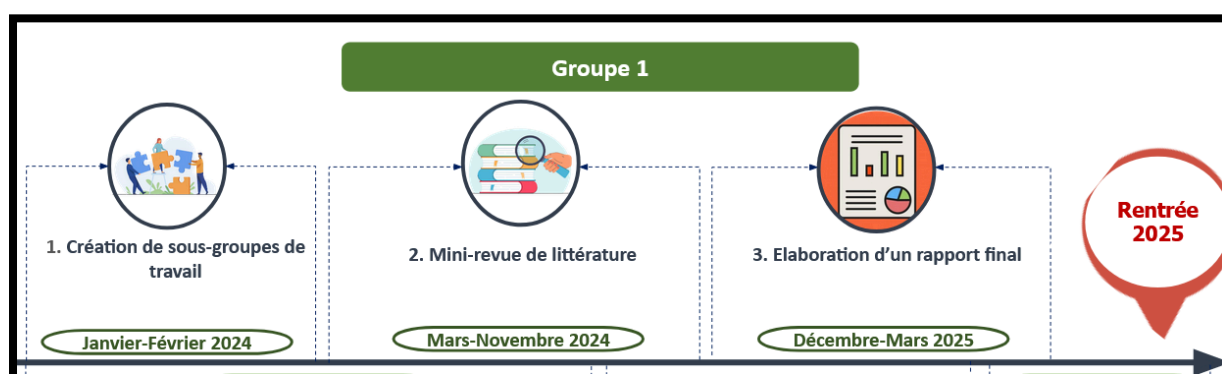


Figure 2 : mise en œuvre du groupe n°1

Création des sous groupes de travail par mention STAPS

Pour atteindre ces objectifs, le groupe 1 sera divisé en sous-groupe de travail. Chaque groupe de travail sera propre à une mention STAPS (APAS, ES, EM, MS, ESPM). Ces sous-groupes

de travail seront constitués à l'aide des réponses recueillies via le premier questionnaire en ligne, et via les suggestions des membres du projet Transition ECO-STAPS.

Au sein de chaque sous-groupe de travail, un.e coordinateur.trice devra être désigné.e. Les personnes souhaitant être coordinateur.trice devront envoyer un mail, après la première réunion du 15 janvier, au COPIL du projet Transition ECO-STAPS à l'adresse suivante ecostaps.transition@gmail.com. Si 2, 3 ou 4 personnes souhaitent assurer la coordination d'un sous-groupe, cela est envisageable, et nous laisserons ces individus échanger entre eux pour définir leurs rôles respectifs. Si plus de 4 personnes souhaitent être coordinateur du groupe, un vote sera effectué au sein du sous groupe de travail en question pour désigner maximum 4 coordinateurs. Si aucune personne ne se porte volontaire pour être coordinateur.trice d'un sous groupe de travail, le COPIL du projet Transition ECO-STAPS devra alors désigner 2 personnes référentes automatiquement. Les personnes désignées pourront, bien entendu, contester ce choix d'être coordinateur, et alors de nouvelles personnes au sein du sous groupe seront désignées. Cette ou ces personnes en charge de la coordination auront pour missions de :

1. Constituer une dynamique au sein de son groupe de travail
2. Répartir les rôles / missions au sein de son groupe de travail
3. Fixer les réunions
4. Etre proactif dans l'écriture du protocole de la revue de littérature
5. Etre proactif dans la méthodologie à appliquer pour la réalisation de la revue
6. Communiquer les avancées de son groupe de travail régulièrement au COPIL

2. Point n°1 : Comment déterminer les thématiques à choisir pour le projet transition ECO-STAPS ?

Le cœur névralgique du projet Transition ECO-STAPS réside dans la sélection des thématiques liées aux enjeux environnementaux à développer au sein de chaque filière STAPS. Étant donné que le cursus STAPS est intrinsèquement pluridisciplinaire, même au

sein de ses différentes mentions, il peut sembler délicat de déterminer quelles doivent être les thématiques et/ou connaissances à développer.

Afin de faciliter cette tâche de sélection, nous opterons tout d'abord pour une approche détaillée des connaissances transversales, donc non spécifiques, que les étudiants de licence 1 et licence 2 devraient acquérir. Ces connaissances seront définies à travers les recommandations du rapport Jouzel-Abbadie et ne feront donc pas partie des thématiques spécifiques à aborder au sein des différentes mentions STAPS.

Ensuite, nous segmenterons les thématiques à aborder en fonction des compétences et des connaissances. En ce qui concerne les compétences, nous nous appuierons sur les blocs de compétences récemment établis dans les fiches RNCP STAPS (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Pour chaque compétence liée aux enjeux environnementaux, nous fournirons des liens utiles permettant de se référer à des rapports ou articles scientifiques traitant déjà de ces sujets.

En ce qui concerne les connaissances, nous identifierons les mots-clés ou grands enjeux propres à chaque filière STAPS (par exemple, en ES, les mots-clés pourraient être "*performance*" et "*optimisation de la performance*"). À partir de ces mots-clés, nous proposerons des thématiques en lien avec les enjeux socio-environnementaux à approfondir et les détaillerons. Cette approche méthodique permettra une exploration approfondie et ciblée des enjeux environnementaux spécifiques à chaque filière STAPS.

Cette démarche préliminaire aura pour avantage de guider de manière plus fluide et efficiente les sous-groupes de travail dans le processus de sélection des thématiques spécifiques à chaque filière STAPS. En fournissant des repères clairs, notamment par des liens vers des sources scientifiques pertinentes, nous permettrons aux sous-groupes de travailler de manière plus informée et ciblée. Ainsi, cette étape préliminaire jouera un rôle crucial en accélérant le processus de sélection des thématiques, offrant une orientation plus aisée pour chaque filière STAPS.

a. Les connaissances transversales à acquérir en licence 1 et licence 2

Les connaissances transversales que chaque étudiant doit recevoir en licence 1 et licence 2 peuvent être accessibles via le **projet S3C** : *Socle Commun de Connaissances et de Compétences transversales sur l'anthropocène*.

Le projet S3C consiste à réaliser un enseignement commun sur l'anthropocène à destination des enseignants et des étudiants de niveau Bac+1/+2, toutes disciplines confondues, qui leur donnera des éléments de réflexion et de questionnement sur les problèmes et les enjeux liés à l'anthropocène ainsi que les solutions et les actions possibles dans une approche holistique.

Le projet S3C est disponible gratuitement, dans sa version bêta, via l'université virtuelle environnement et développement durable (UVED). Ce projet comporte 5 thématiques à aborder.

- 1. Le système Terre à l'anthropocène**
- 2. Les relations Humains-Nature en anthropocène**
- 3. Les modes d'action en anthropocène**
- 4. Les controverses et les récits en anthropocène**
- 5. Former pour éduquer à/en/par l'anthropocène**

Ces thématiques ne devront donc pas être abordées / approfondies dans le cadre du projet Transition ECO-STAPS.

b. Les compétences

Les compétences énumérées ci-dessous sont extraites des fiches RNCP récemment établies pour chaque filière STAPS. Ces fiches comprennent, pour chaque filière STAPS, des blocs de compétences que les étudiants doivent acquérir à la fin de leur cursus. Des compétences nouvelles, en lien avec les enjeux environnementaux, ont été ajoutées et doivent donc être intégrées dans les maquettes de formations des UFR. Ces compétences émergentes sont soit partagées entre les mentions (par exemple, l'usage soutenable du numérique) soit spécifiques à chaque filière (par exemple en mention EM = intégrer des axes favorisant la sensibilisation et la formation des élèves aux enjeux environnementaux).

En conséquence, les compétences détaillées ci-dessous sont classées en fonction de leur caractère transversal ou spécifique aux mentions STAPS, à la fois en licence et en master.

❖ *Les compétences transversales en licence*

Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Usages numériques	Développer une analyse critique de l'utilisation du numérique par rapport à son empreinte environnementale	<p>Mooc : impacts environnementaux du numérique</p> <p>https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/impacts-environnementaux-du-numerique/</p> <p>Rapport du shift Project : déployer la sobriété numérique</p> <p>https://theshiftproject.org/article/deployer-la-sobriete-numerique-rapport-shift/</p>
Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser des données en justifiant des technologies et fréquences d'échantillonnages utilisées	
Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son implication vis-à-vis des projets de développement durable / transition écologique au sein d'une organisation	
APAS Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée	Adapter le programme et les activités physiques et sportives en fonction des contraintes climatiques, énergétiques et environnementales	Regular Physical Activity Across the Lifespan to Build Resilience Against Rising Global Temperatures (Deshayes & Périard, 2023)
ESPM Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public		Physical Activity in Polluted Air—Net Benefit or Harm to Cardiovascular Health? A Comprehensive Review (Hahad et al., 2021)
ES Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public		
MS Encadrement de séances collectives d'activité physique		

et/ou sportive pour tout public		
---------------------------------	--	--

❖ Les compétences par filières STAPS en Licence

APAS-Licence		
Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)	Assurer la viabilité du diagnostic proposé par rapports aux contraintes environnementales présentes et à venir (canicule, qualité de l'air, feux de forêts)	
Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques Sportives et Artistiques pour tout type de public, notamment à besoins particuliers (santé, handicap)	Favoriser la promotion des activités physiques durables (<i>activités qui sont menées avec une durée, une intensité et une fréquence suffisantes pour promouvoir la santé, mais sans dépense excessive d'énergie pour l'alimentation, le transport, les installations de formation ou les équipements, avec une acceptation culturelle, financière et sociale</i>)	<p>Physical activity promotion, human and planetary health – a conceptual framework and suggested research priorities (Abu-Omar et al., 2023)</p> <p>Physical activity promotion in the age of climate change Abu- (Abu-Omar et al., 2020)</p> <p>Is there such a thing as sustainable physical activity? (Bjørnarå et al., 2017)</p>
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles

ESPM-licence		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Élaboration et planification de projets et de programmes, visant l'adaptation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive	Mobiliser une analyse multidimensionnelle de l'environnement pour formuler des propositions à caractère préventif, tout en limitant leur impact sur les limites planétaires	Physical Activity, Climate Change and Health—A Conceptual Model for Planning Public Health Action at the Organizational Level (Schneider et al., 2022)

Adaptation de l'activité physique et des tâches aux pratiquants dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé	Favoriser la promotion des activités physiques durables (activités qui sont menées avec une durée, une intensité et une fréquence suffisante pour promouvoir la santé, mais sans dépense excessive d'énergie pour l'alimentation, le transport, les installations de formation ou les équipements, avec une acceptation culturelle, financière et sociale	<p>Physical activity promotion, human and planetary health – a conceptual framework and suggested research priorities (Abu-Omar et al., 2023)</p> <p>Physical activity promotion in the age of climate change (Abu-Omar et al., 2020)</p> <p>Is there such a thing as sustainable physical activity? (Bjørnara 2016)</p>
--	---	--

ES-Licence		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques	Être en mesure d'optimiser la performance physique tout en conciliant les enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux (ex : déplacements en train plutôt qu'en avion, alimentation moins carnée)	<p>Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs (Lucas et al., 2023)</p> <p>EAT-Lancet commission summary 2023 (EAT-Lancet, 2023)</p> <p>A framework for debating the future of environmental sustainability in the sport academy (Mallen & Chard, 2011)</p>

MS-licence		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Développement de projets de structures ou d'organisations centrées sur les activités	Intégrer au sein des projets d'actions des axes de	

physiques, sportives et artistiques	développement soutenable/durable	
Management de projets sportifs et/ou événementiels	Intégrer à la création et à l'organisation d'un projet événementiel, une démarche pro-environnementale	<p><i>An evaluation of the sustainability of the Olympic Games</i> (Müller et al., 2021)</p> <p><i>Ministère des sports : Le plan de sobriété énergétique pour le sport 2022</i> (Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, s. d.)</p>

EM-licence		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Enseignement de l'EPS dans le système scolaire	Intégrer au sein des leçons, des axes favorisant la sensibilisation et la formation des élèves aux enjeux environnementaux	<p><i>Outdoor vs indoor physical education lessons as an opportunity to shape environmental attitudes</i> (Pasek, 2022)</p> <p><i>Pro-Environmental Behaviors : Relationship With Nature Visits, Connectedness to Nature and Physical Activity</i> (Teixeira et al., 2023)</p>

❖ *Les compétences transversales Master STAPS*

Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	Se servir de façon raisonnée et justifiée des outils numériques en raison de leurs empreintes environnementales	<i>Digital health at the age of the Anthropocene</i> (Chevance et al., 2020)
Développement et intégration de savoirs	Mobiliser des savoirs sur l'environnement, le climat et l'énergie pour penser, concevoir	

hautement spécialisés	et développer des solutions / activités adaptées et soutenables	
-----------------------	---	--

❖ *Les compétences par mention STAPS Master*

APAS-Master		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Conception et amélioration des évaluations des ressources et compétences des publics en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques	Interpréter les capacités et potentialités des publics en situation de handicap et à besoins particuliers en fonction contraintes environnementales présentes et à venir (canicule, qualité de l'air, feux de forêts) pour prévoir et programmer des interventions	Projecting the Influence of Global Warming on Physical Activity Patterns: a Systematic Review (An et al., 2020)
Conception, planification et coordination des projets d'intervention en APA-S.	Construire un programme en APA de prise en charge et d'accompagnement des pratiquants sur la durée	Favoriser la pratique d'activités physiques durables (activités qui sont menées avec une durée, une intensité et une fréquence suffisantes pour promouvoir la santé, mais sans dépense excessive d'énergie pour l'alimentation, le transport, les installations de formation ou les équipements, avec une acceptation culturelle, financière et sociale)

IEAP-Master		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Conception de matériels (dispositif, équipement et/ou matériau) adaptés dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé	Adopter une analyse en empreinte environnementale et de cycle de vie concernant les matériaux utilisés pour créer un nouveau dispositif/équipement	Site de l'ADEME pour calculer une ACV (ACV-ADEME, s. d.)
Opérationnalisation de la démarche ergonomique au	Conduire la démarche ergonomique et	

sein d'un projet dans les domaines du sport et des loisirs, du travail et de la santé	accompagner la transformation de la personne et la situation selon des critères de bien-être, de confort, de sécurité et de performance, tout en limitant leur impact sur les limites planétaires	
---	---	--

ES-Master		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Pilotage du projet sportif au service de la performance	Développer des stratégies innovantes pour s'adapter aux évolutions du contexte et aux enjeux environnementaux	

MS-master		
Bloc de compétences	Compétences à développer	Liens utiles
Conception de projets, de produits et de services sportifs	Définir les axes de développement soutenable / durable d'une organisation, au sein de ses services, produits et projets	
Développement de stratégies d'adaptation et d'évolution des structures par les interactions avec l'environnement institutionnel et le réseau d'acteurs socio-économiques	Élaborer son projet de développement au regard de l'environnement et de ses contraintes	

❖ *Comment faire acquérir ces compétences aux étudiants ?*

La démarche suggérée pour garantir l'acquisition de ces compétences par les étudiants sera composée de deux étapes. Tout d'abord, il s'agira de déterminer pour chaque bloc de compétence les ressources et connaissances essentielles à travers des rapports et la littérature scientifique. Ensuite, il sera nécessaire d'établir des propositions de projets concrets que les étudiants pourraient réaliser pour développer ces compétences spécifiques.

Prenons deux exemples concrets pour illustrer l'évaluation par projet :

Le premier dans la filière EM, où l'une des compétences est l'enseignement de l'EPS dans le système scolaire, notamment en intégrant au sein des leçons des axes favorisant la sensibilisation et la formation des élèves aux enjeux environnementaux. Pour cette compétence, il serait nécessaire d'identifier au préalable les connaissances décrivant de quelle manière et sous quelle forme la pratique d'activité physique ou de sport peut sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux. Une fois ces bases établies, nous pourrions élaborer l'énoncé d'un projet que les étudiants devront réaliser. Ce projet aurait pour objectif d'intégrer au sein des cours d'EPS des axes favorisant la sensibilisation et la formation des élèves aux enjeux environnementaux.

Le second dans la filière ES ou APAS, où l'une des compétences transversales est d'analyser des données en justifiant des technologies et fréquences d'échantillonnages utilisées. Pour développer cette compétence, les étudiants devront acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés au numérique dans le contexte environnemental, ainsi que de la valeur ajoutée de l'utilisation des données pour le public ciblé. Ils devront être en mesure de déterminer les différentes technologies et fréquences d'échantillonnage appropriées. Les étudiants auront ainsi l'opportunité de concevoir un projet visant à évaluer une capacité, une performance ou un paramètre physiologique chez un public spécifique en utilisant des outils numériques pour la collecte de données. Par la suite, ils devront fournir une justification claire quant à l'utilisation, la manipulation et le traitement de ces données. Cela implique d'expliquer en détail comment les informations seront utilisées dans le cadre de leur projet, démontrant ainsi une compréhension approfondie des choix technologiques et des méthodes d'échantillonnage adoptées.

Cette approche pratique permettra aux étudiants de mettre en œuvre les connaissances acquises de manière concrète, favorisant ainsi une réelle acquisition des compétences visées.

Opérationnalisation : compétences

Le travail sur les compétences sera réalisé à posteriori de celui des connaissances. Cela permettra ainsi de ne pas doubler la quantité de travail et d'avoir à disposition des connaissances actualisées permettant de mieux structurer les compétences.

Une trame méthodologique a été élaborée concernant les compétences et est présentée ci-dessous :

1. Choix des Compétences :

- A partir des fiches RNCP, 25 compétences ayant un lien avec des thématiques environnementales, climatiques, énergétiques ont été extraites. En licence, 7 compétences sont transversales à toutes les filières, et 9 compétences sont réparties entre les filières. En master, 2 compétences sont transversales à toutes les filières et 7 compétences sont réparties entre les filières. Toutes ces compétences sont présentées au sein de ce document. « *b. les compétences* ».
- L'objectif est que chaque groupe de travail par filière STAPS, élabore des projets en lien avec toutes les compétences propre à sa filière, licence et master, et puisse aussi prendre en charge 1 à 2 compétences transversales.
- Chaque groupe de travail pourra, s'il le souhaite, modifier les compétences existantes ou bien rajouter une ou plusieurs compétences au sein de sa filière, sous réserve d'une justification préalable.

2. Fiche compétence

a. Description fiche compétence

Dans le cas des compétences, le travail consistera à élaborer des fiches de description de projets visant à faire acquérir certaines compétences aux étudiants. Les projets présentés doivent être réalistes et pertinents pour faire acquérir la compétence visée. **Une fiche est égale à une compétence traitée.** Ces fiches seront présentées de la façon suivante. *Cette fiche ne doit pas dépasser 3 pages.*

- **Titre**
- **Résumé de la compétence** : un paragraphe ou deux paragraphes pour décrire la compétence visée et y associer la bibliographie.
- **Quel niveau d'étude** : licence (1-2-3), master (1-2)
- **Quelle filière** : APAS, ES, EM, MS, ESPM, Transversal

- **Objectif(s) visé(s) par le projet et objectif d'acquisition de la compétence visée**
- **Comment réaliser ce projet** : groupe ou individuel
- **Quel type de travail** : présentation orale, rédaction d'un document, projet numérique ..
- **Durée du travail à réaliser**
- **Grille et méthode d'évaluation**
- **Au sein de quel type d'unité d'enseignement peut-on proposer ce projet d'acquisition de compétence**
- **Perspective(s) d'évolution du projet**

Pour illustrer cet exercice de création de fiche de compétence, deux exemples sont proposés au sein du drive du projet Transition ECO-STAPS ([cliquer ici](#)).

- **Contributeurs**
- **Références**

b. De la compétence à la fiche compétence

- Au sein des sous-groupes ES, ESPM, MS, étant donné que les effectifs sont restreints, chaque compétence sera traitée par l'ensemble des membres du sous-groupe.
- Au sein des sous-groupes APAS et EM, la taille des effectifs autorise la division de ces sous-ensembles en équipes plus restreintes, afin de se pencher sur plusieurs sujets en parallèle. Ainsi, un processus de vote sera organisé au sein du groupe pour décider de la répartition des tâches et déterminer qui se consacrera à quelle compétence. Il est nécessaire d'avoir au moins 2 personnes travaillant sur une compétence. Un individu peut décider de travailler sur plusieurs compétences
- Dès que les étapes précédentes seront validées, les sous-groupes devront se coordonner pour déterminer quel type de projet ils souhaitent construire autour d'une compétence. Chaque sous-groupe sera libre de procéder comme il le souhaite : réunion, échanges de mails, votes, etc....
- A partir de ces échanges chaque sous-groupe devra réaliser une synthèse et rédiger pour chaque compétence une fiche compétence, comme présentée précédemment, dans un délai de 4 mois environ.
- Chaque sous-groupe de travail déterminera qui rédige quelle(s) partie(s) au sein de la fiche compétence

c. Les connaissances

Il est crucial d'intégrer de nouvelles connaissances au sein de chaque filière STAPS, établissant ainsi un lien significatif entre la discipline et les enjeux de la transition écologique, tant actuels que futurs. Pour donner des idées de connaissances ou thématiques de connaissances que les étudiants STAPS doivent acquérir par filière, nous avons identifié les mots-clés et grandes thématiques spécifiques à chacune.

À partir de ces mots-clés, nous avons, à titre d'exemple, élaboré des propositions de thématiques à intégrer dans les enseignements existants, en fournissant des descriptions succinctes pour chaque proposition. Cette approche permettra aux étudiants d'explorer de manière approfondie les aspects cruciaux de la transition écologique liés à leur filière STAPS.

Les propositions de thématiques proviennent, en partie, d'un article scientifique traitant des actions prioritaires suggérées pour aligner la recherche sur l'activité physique avec les défis de la santé planétaire (Abu-Omar et al., 2023). **Ces propositions sont détaillées dans le tableau page 26.**

L'intégration de ces nouveaux enseignements se fera dans le cadre des cours existants, sans remplacer les formations déjà dispensées. Il sera essentiel de démontrer comment ces nouvelles thématiques peuvent s'insérer de manière harmonieuse dans les Unités d'Enseignement (UE) et les différentes thématiques au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR) STAPS.

Le groupe n°1 aura pour responsabilité de déterminer les thématiques sur lesquelles il souhaite travailler, en tenant compte de la possibilité/faisabilité de les intégrer dans le cursus STAPS de chaque filière. Il devra détailler comment ces thématiques peuvent être alignées avec les UE existantes, garantissant ainsi une cohérence et une progression logique dans le parcours des étudiants. Le groupe n°2 devra quant à lui fournir des orientations concernant l'inclusion de ces connaissances dans l'ensemble des territoires. Cela impliquera de présenter des pistes concrètes sur la manière dont ces nouvelles connaissances peuvent être intégrées de manière transversale dans le parcours de formation des étudiants, favorisant ainsi une approche holistique de la transition écologique au sein du domaine STAPS.

Opérationnalisation : connaissances

Pour opérationnaliser la démarche d'identification, de structuration et d'exploration des connaissances, nous avons élaboré le cadre méthodologique suivant :

1. Choix des Thématiques :

a. Collecte des Propositions :

- Établissement d'un document partagé ([ici](#)) pour que chaque membre du groupe propose des thématiques en lien avec les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité, spécifiques à chaque filière STAPS.

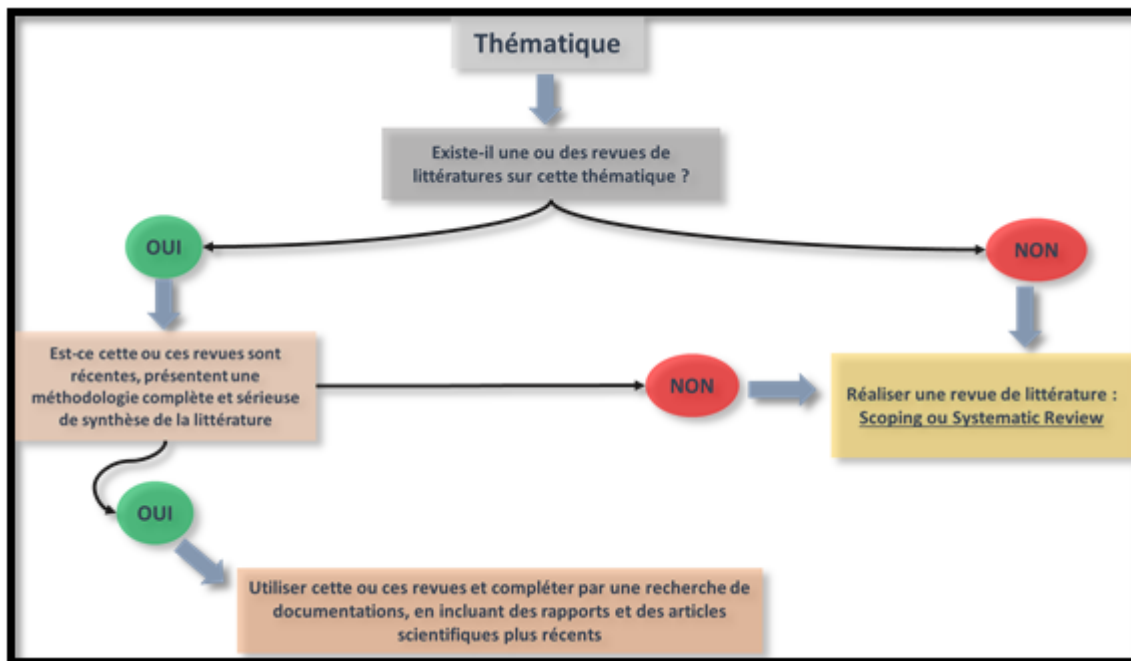
b. Sélection par Vote :

- Consolidation des propositions : rassembler ou fusionner certaines thématiques pour obtenir une liste unique
- Organisation d'un vote pour déterminer les thématiques prioritaires par filière.
- Les 3 thématiques qui auront été le plus sélectionnées seront retenues. La thématique sortante première des votes sera celle qui sera traitée en priorité. Les 2 autres thématiques seront quant à elles traitées si les groupes disposent d'assez de moyens humains. Sinon, ces thématiques pourront être traitées à postériori.

2. Revue de littérature sur Chaque Thématique :

a. Arbre décisionnel concernant la façon de traiter la thématique

Afin de traiter correctement chaque thématique issue du vote, une démarche à suivre a été élaborée et présentée dans la figure ci-dessous.



La première étape consiste à déterminer s’il existe déjà au sein de la littérature scientifique un ou des articles de synthèse récents (systematic review, meta analysis, scoping review, umbrella review, meta narrative review) traitant de ce sujet. Les articles de type narrative review ou descriptive review ne sont pas pris en considération car ils manquent, la plupart du temps, d’une méthodologie sérieuse et détaillée (Paré et al., 2015).

Ainsi, si la thématique est *“l’impact du changement climatique sur les organisations sportives et leurs adaptations”*, il existe déjà un article de type scoping review traitant de ce sujet au sein de la littérature scientifique (Orr et al., 2022). Si un ou plusieurs articles scientifiques existent déjà, alors deux solutions se présentent :

- (i) Soit le ou les articles sont récents (supérieur à 2019), présentent une méthodologie complète et sérieuse de synthèse de la littérature, et seront alors sélectionnés comme source(s) référente(s) pour présenter la thématique. Afin d’évaluer la méthodologie des articles, il sera possible de s’appuyer sur Checklist Prisma (consultable sur le [drive](#) ou sur le zotero du projet). Pour compléter cet ou ces articles, une recherche de documentations pourra tout de même être menée, en incluant des rapports et des articles scientifiques plus récents, sans toutefois passer par un processus de revue de littérature.
- (ii) Soit le ou les articles ne présentent pas les critères mentionnés ci-dessus, et il est donc nécessaire d’entamer une démarche de revue de littérature.

S’il n’y a pas d’article disponible au sein de la littérature, il sera alors nécessaire d’aller vers l’étape de revue de littérature. *Une vérification des protocoles / preprint concernant la*

thématique sera nécessaire pour s'assurer qu'aucun travail n'est en cours de préparation ou de finalisation.

b. Revue de littérature : systematic review ou scoping review

Dans le cas du processus de revue de littérature, deux possibilités s'offrent à nous, la revue systémique ou la scoping review. Ces deux revues sont basées sur une méthodologie de recherche et synthèse de la littérature rigoureuse et documentée, mais ont chacune des cibles et objectifs différents. Pour comprendre leurs distinctions et savoir quand utiliser l'une ou l'autre, nous pouvons nous appuyer sur l'article de Munn et al., 2018.

Une revue systémique comme présentée dans l'article de Munn et al., 2018 correspond à une synthèse de recherche qui est réalisée par des groupes de scientifiques spécialisés et dotés de compétences particulières. Leur objectif est d'identifier de manière systémique et de recueillir des preuves internationales pertinentes pour des questions spécifiques. Par la suite, ces groupes évaluent et intègrent les résultats de leur recherche afin d'éclairer les applications pratiques, les décisions politiques et, dans certains cas, d'orienter d'autres initiatives de recherche.

La scoping review vise quant-à-elle à déterminer la portée ou la couverture d'un ensemble de littérature sur un sujet donné et fournir une indication claire du volume de littérature et d'études disponibles, ainsi qu'un aperçu (large ou détaillé) de sa focalisation.

Toujours dans l'article de Munn, il est indiqué que la **plus importante considération dans le choix d'une ou l'autre de ces revues est la volonté d'utiliser les résultats de la revue pour répondre à une question cliniquement significative** ou fournir des preuves pour éclairer la pratique. Si cela est le cas, alors les auteurs doivent se tourner vers une systémique review. Sinon, si les auteurs souhaitent identifier les types de preuves disponibles dans un domaine donné et d'identifier et d'analyser les lacunes dans la base de connaissances, alors le choix de la scoping review est plus adéquate/pertinent.

Étant donné que l'objectif concernant les connaissances est d'apporter les preuves les plus récentes et probantes sur une thématique particulière, en identifiant les manques ou lacunes de la littérature, il apparaît ainsi que la "scoping review" est plus encline à répondre à ces exigences. Toutefois, chaque groupe de travail pourra déterminer le choix du type de revue à réaliser, en fonction des thématiques abordées.

c. Méthodologie de la systematic ou scoping review

Concernant la méthodologie à suivre pour réaliser ces deux types de revues, vous trouverez dans le tableau ci-dessous une description générale des principales étapes à suivre.

Étapes	Explications
<i>Identifier la question de recherche</i>	Définir et aligner le ou les objectifs et la ou les questions.

<i>Écriture d'un protocole</i>	Écrire un protocole de recherche détaillant toutes les étapes méthodologiques
<i>Identifier les études pertinentes</i>	Développer et aligner les critères d'inclusion avec le ou les objectifs et la ou les questions Développer une méthodologie de recherche sur les bases de données.
<i>Sélectionner les études</i>	Décrire l'approche prévue pour la recherche, la sélection, l'extraction des données et la présentation des données probantes.
<i>Classifier les données</i>	La recherche de preuves/données
<i>Collecter, synthétiser et reporter les résultats</i>	La sélection des preuves/données
<i>Consultation</i>	Extraire les preuves/données
<i>Écriture</i>	Analyser les preuves/données Présentation des résultats Synthétiser les évidences en fonction de l'objectif de la revue, faire des conclusions et notifier les implications des découvertes

Afin de réaliser correctement ces principales étapes dans le détail, nous vous suggérons de suivre les guides méthodologiques suivants. Premièrement, le « JBI manual for evidence synthesis 2021 », qui détaille, explique et source la méthodologie à suivre pour la revue systémique et pour la scoping review. Deuxièmement, les documents lignes directrices « Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses » (PRISMA), qui sont des directives pour la rédaction de rapports dans le cadre de revues systémiques et de méta-analyses ou de scoping review. Ils fournissent un ensemble d'items, un protocole et un flux de travail pour aider les auteurs à améliorer la transparence et la qualité des rapports de revues. Ces documents sont disponibles sur le [drive](#) google et sur le zotero du projet Transition ECO-STAPS.

Une présentation des méthodologies de ces revues sera effectuée entre mars et avril 2024.

d. Écriture d'un protocole de recherche

Afin d'éviter un processus itératif et chronophage, il sera nécessaire d'écrire, avant de commencer le travail de revue, un protocole de recherche. Dans ce protocole devra figurer un rationnel, une problématique, un ou des objectifs de travail, une ou plusieurs questions de recherche, la méthodologie de recherche des articles (quelles bases de données utiliser, quelle suite de mots clés utiliser), les critères d'inclusion et d'exclusion. Dans le cas de la revue systémique, il est vivement conseillé d'écrire un protocole et de le soumettre sur la plateforme Prospero. Cela n'est pas une obligation dans le cas de la scoping review, mais il peut être avantageux de publier son protocole en open access, sur un site comme OSF par exemple.

Publier le protocole de recherche en amont de commencer la revue est essentiel car cela assure transparence et rigueur méthodologique, aide à prévenir les biais de sélection et la duplication des efforts, et renforce la fiabilité et la crédibilité de l'étude

Un exemple de protocole pour la revue systémique et la scoping review sont fournis au sein du google drive et le zotero du projet Transition ECO-STAPS.

3. Rédaction du Document sur la Thématique :

a. Documents à réaliser

Lorsque le travail de revue de littérature, que cela soit par systematic ou scoping review, sera finalisé ou sur le point de l'être, deux documents pourront/devront être rédigés. Le premier sera la valorisation de ce travail de revue de littérature en publiant un article scientifique dans une revue à comité de lecture. Concernant les publications d'articles scientifiques, il serait possible de tout d'abord publier en preprint (gratuit pour les auteurs et lecteurs) et ensuite de publier dans une revue fermée (gratuite pour les auteurs, payante pour les lecteurs). Cela permettra à la fois de publier gratuitement dans une revue indexée tout en rendant accessible la revue à travers le preprint. L'écriture et la soumission d'un article scientifique ne sont en rien une obligation, mais constituent selon nous, la juste reconnaissance d'un travail scientifique rigoureux mené collectivement. Le deuxième document sera une synthèse à destination des enseignants chercheurs et étudiants en STAPS. Il constituera un des éléments clefs du projet Transition ECO-STAPS, en donnant la synthèse des connaissances sur une thématique particulière et indiquant comment celle-ci peut s'intégrer dans le cursus des étudiants.

b. Structuration du document de synthèse

Ce document de synthèse sera constitué de 5 parties :

- **Introduction** : présentant la thématique, ses enjeux et les références principales.
- **Méthodologie** : décrire succinctement la méthode employée et donner un lien renvoyant au protocole méthodologique en open access.
- **Résultats** : résultats de la revue de littérature, mettant en évidence les connaissances actuelles.
- **Limites et recommandations** : identification des limites de la littérature existante et des besoins de recherche supplémentaires.

- **Alignement avec le Parcours des Étudiants** : établissement d'une connexion claire entre ces connaissances à acquérir et les étapes du parcours de formation des étudiants.
- **Intégration de ces connaissances** dans le cursus avec des exemples pratiques et pertinents.
- **Contributeurs**

Filière	Mots-clefs	Propositions de thématiques en lien avec les enjeux de transition écologique et la filière STAPS	Description de la thématique
Entraînement Sportif	Performance et optimisation sportive / Développement personnel	Alimentation durable et pratique sportive ou physique	Comment favoriser la santé et le maintien des performances chez le sportif avec une alimentation durable ? Définir ce qu'est une alimentation durable, les co-bénéfices d'une alimentation durable sur la santé humaine et la santé planétaire, l'impact d'une alimentation durable sur les performances sportives
		Performance sportive sous contrainte climatique	Quels sont les impacts du changement climatique sur la performance sportive ? température, pollution ... Maintenir des performances de haut niveau sous contraintes climatiques et énergétiques : est-ce possible ? quels sont les problématiques soulevées ? est-ce pertinent ?
		Impacts environnementaux de tous les types de sports	Savoir quels sont les impacts environnementaux des différences pratiques d'activités physiques et sportives
		Stratégies d'implémentation de réduction des émissions liées aux déplacements des équipes	Quels sont les impacts d'un remaniement des compétitions (déplacements,

			calendrier) afin de limiter leurs impacts sur l'environnement ainsi que sur les performances sportives ?
Education et Motricité	Encadrement / Formation / Education	Comment sensibiliser et éduquer au respect de l'environnement par l'EPS	Connaître les principales méthodes / techniques/APSA/APPN permettant d'associer cours d'EPS et sensibilisation et formation aux enjeux environnementaux
		Activité physique, changement climatique et impacts sur la santé des enfants / adolescents	Connaître les impacts du changement climatiques sur le métabolisme et la physiologie des enfants et adolescents
Activité Physique Adaptée et Santé	Santé / prévention	Comprendre les liens entre l'anthropocène et l'état sanitaire de nos sociétés	Comprendre les liens entre l'utilisation des énergies et l'extraction des matières avec l'état de santé des populations
		Impacts physiologiques, neurophysiologiques du changement climatique	Avoir connaissance des impacts actuels et futurs du changement climatique sur la santé humaine du point de vue de la physiologie et neurophysiologie
		L'impact du système de santé sur l'environnement	Connaître les impacts du système de santé sur l'environnement
		L'adoption et le maintien d'un style de vie physiquement actif comme leviers de décarbonation du secteur de la santé	Être en mesure d'argumenter en quoi la promotion de l'activité physique et le recul de la sédentarité sont des leviers de décarbonation et des plus-values économiques pour nos sociétés

Management du sport	Management / gestion d'organisation ou d'événement	Déconstruire le greenwashing dans les institutions sportives	Comprendre en quoi le sport et les activités physiques sont des axes de greenwashing de certaines sociétés ou états
		Développement de nouveaux modèles de sponsoring pour les événements sportifs	Avoir connaissance d'autres modèles de sponsoring pour l'organisation et le financement d'événements sportifs
		Travailler auprès des fédérations sportives pour limiter leurs impacts sur l'environnement	Qu'est-ce que nous pouvons faire au sein d'institutions ou fédérations sportives pour limiter leurs impacts environnementaux et favoriser la transition écologique
Ergonomie	Conception de matériel sportifs,	Supporter et participer au développement d'équipement sportif soutenable	Comprendre ce qu'est un équipement sportif soutenable. Comment il est élaboré ? Quel doit être son cahier des charges ? Quels en sont les limites ?
		Favoriser l'économie circulaire dans l'équipement sportif	Comprendre ce qu'est l'économie circulaire et comment il est possible de la mettre en place dans la sphère de l'équipement sportif

Les propositions de thématiques au sein de ce tableau sont non exhaustives. Des échanges avec l'ensemble des collaborateurs du projet Transition ECO-STAPS seront nécessaires afin de déterminer précisément quelle(s) thématique(s) devra/devront être explorée par filière.

Stratégie alternative de l'opérationnalisation des connaissances

Nous sommes conscients que la méthodologie concernant le développement des connaissances préconisée ci-dessus peut-apparaître chronophage, et pourrait être un frein à l'avancée du projet Transition ECO-STAPS. De ce fait, nous avons pensé à élaborer une stratégie alternative qui se base sur l'élaboration de fiches connaissances, sans passer par une revue de littérature exhaustive que nous vous présentons ci-dessous :

1. Choix des Thématiques :

a. Collecte des Propositions :

- Établissement d'un document partagé ([ici](#)) pour que chaque membre du groupe propose des thématiques en lien avec les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité, spécifiques à chaque filière STAPS.
- Chaque sous-groupe de travail devra proposer une liste de 8 à 10 thématiques à traiter

b. Consolidation des Propositions :

- Consolidation des propositions : rassembler ou fusionner certaines thématiques pour obtenir une liste unique par mention/filière STAPS

2. Travail de synthèse de la littérature de façon non exhaustive

- Au sein de chaque sous-groupe de travail, les individus devront collecter pour chacune des thématiques, des ressources scientifiques (rapports, articles scientifiques, articles de presse) sans toutefois avoir recours à la méthodologie de la revue de littérature.
- Ces ressources scientifiques seront collectées et stockées sur le drive et le zotero du projet Transition ECO-STAPS. Chaque sous-groupe de travail aura un répertoire, dans lequel chaque thématique à traiter disposera de sa propre collection.

3. Elaboration des fiches connaissances

a. Description fiche connaissance

A partir des ressources accumulées, les sous-groupes de travail devront élaborer pour chaque thématique de connaissance, une fiche connaissance structurée de la façon suivante :

- **Introduction** : présentation de la thématique, ses enjeux et son actualité. (*1 page*)
- **Résultats** : que nous apprennent les ressources identifiées sur cette thématique. Vous pouvez développer votre argumentaire en traitant différents aspects de cette thématique avec des chapitres ou des parties. (*2 à 5 pages*)
- **Limites et recommandations** : identification des limites de la littérature existante et des besoins de recherche supplémentaires. (nombre d'article

restreint, pas de synthèse de la littérature disponible, qualité des articles plutôt faible, etc....) (1 page)

- **Alignement avec le Parcours des Étudiants** : établissement d'une connexion claire entre ces connaissances à acquérir et le parcours de formation des étudiants. Qu'est-ce que vont apporter ces connaissances aux étudiants dans leur formation, leur(s) futur(s) métier(s). (1 page)
- **Intégration de ces connaissances** dans le cursus avec des exemples pratiques et pertinents. Identifier le niveau (licence-master), déterminer comment ses nouvelles connaissances peuvent s'intégrer dans des cours existants en STAPS. (1 page)
- **Contributeurs**
- **Références**

b. De la thématique à la fiche connaissance

- A partir des listes de thématiques réalisées, chaque sous-groupe de travail devra sélectionner 3 thématiques à traiter. (Vote réalisé au sein de chaque sous-groupe)
- Au sein des sous-groupes ES, ESPM, MS, étant donné que les effectifs sont restreints, chaque thématique sera traitée par l'ensemble des membres du sous-groupe.
- Au sein des sous-groupes APAS et EM, la taille des effectifs autorise la division de ces sous-ensembles en équipes plus restreintes, afin de se pencher sur plusieurs sujets en parallèle. Ainsi, un processus de vote sera organisé au sein du groupe pour décider de la répartition des tâches et déterminer qui se consacrera à quel sujet. Il est nécessaire d'avoir au moins 2 personnes travaillant sur une thématique. Un individu peut décider de travailler sur plusieurs thématiques.
- Dès que les étapes précédentes seront validées, les sous-groupes devront collecter pour chaque thématique des ressources (articles scientifiques, rapport, articles de presse ou de vulgarisation). Ces ressources seront stockées dans des répertoires spécifiques au sein de Zotero.
- Pour respecter les délais, 4-5 mois seront accordés à chaque groupe pour rassembler les ressources nécessaires à chaque thématique. Chaque sous-groupe de travail détermine la façon dont il souhaite travailler (réunions, travail isolé, méthodologie de revue de littérature, etc....)
- Des emails seront envoyés au fur et à mesure des semaines pour vous rappeler de constituer ces ressources.
- A partir de ces ressources, chaque sous-groupe devra réaliser une synthèse et rédiger pour chaque thématique une fiche connaissance, comme présentée précédemment, dans un délai de 3 à 4 mois.
- Chaque sous-groupe de travail déterminera qui rédige quelle(s) partie(s) au sein de la fiche connaissance.
- Si les membres d'un sous-groupe estiment qu'ils ont suffisamment de ressources, ils peuvent entreprendre la réalisation de la ou des fiches connaissances avant les délais impartis.

d. Études scientifiques pouvant être réalisées pour soutenir le projet Transition ECO-STAPS

Il est indéniable que le projet Transition ECO-STAPS pourrait bénéficier d'un impact renforcé et d'une plus grande robustesse s'il était étayé par des études scientifiques portant spécifiquement sur la communauté STAPS. Ces études constitueraient des points d'appui essentiels, fournissant une base solide pour la justification de l'intégration des enjeux environnementaux au sein de la formation STAPS. Ces études pourraient également contribuer à identifier les lacunes existantes en matière d'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes de formation actuels.

En incorporant ces études scientifiques, le projet aurait la capacité de présenter des arguments solides, étayés par des données factuelles, ce qui renforcerait sa crédibilité auprès des parties prenantes et favoriserait une adhésion plus large au sein de la communauté STAPS.

La **première étude** sera une analyse descriptive approfondie des programmes de formation STAPS. Nous examinerons l'ensemble des maquettes de formation des différentes facultés STAPS en France, en étudiant la présence d'unités d'enseignement dédiées aux enjeux environnementaux tels que les changements climatiques, l'énergie, les limites planétaires, la biodiversité. Cette analyse nous permettra de quantifier la place accordée à ces cours dans les programmes, d'identifier leurs statuts (optionnel ou obligatoire) respectifs et de souligner leur diversité. En cas de doute sur le contenu d'une unité d'enseignement, un ou des échanges seront programmés avec la personne responsable de l'enseignement en question. Nous collaborons avec la Conférence des Doyens et Directeurs STAPS (C3D) pour récupérer l'ensemble des maquettes de formation. Enfin, une revue de littérature approfondie sera entreprise pour explorer comment les formations en STAPS peuvent contribuer de manière significative à la transition écologique.

La **deuxième étude** se concentrera sur l'évaluation de la conscience et des connaissances des étudiants STAPS concernant les enjeux environnementaux, tout en identifiant leurs attentes et perceptions vis-à-vis de la transition écologique. Nous prévoyons de mener une enquête en ligne en s'appuyant sur la méthodologie adoptée dans l'étude de Sarfati et al., 2023, qui a analysé les perceptions des étudiants menant des études de médecine (*Sarfati et al., 2023*). Cette enquête sera massivement diffusée auprès des étudiants des différentes UFR STAPS en France. Elle permettra de collecter des données de nature sociodémographiques sur les

étudiants (sexe, âge, niveau d'études, filière, faculté STAPS) et des données spécifiques sur leur compréhension du réchauffement climatique (par exemple, leur perception du réchauffement climatique en tant que défi majeur du 21^e siècle). Ces données seront ensuite analysées à travers une approche quantitative descriptive et inférentielle (e.g. corrélations, test de Khi²). Afin de disposer d'un maximum de réponses, nous collaborons avec le réseau de l'association nationale des étudiants STAPS (ANESTAPS) pour qu'ils diffusent notre enquête en ligne.

La **troisième étude** visera une meilleure compréhension des craintes, leviers, freins et attentes des professionnels issus de STAPS (e.g. *professeur d'EPS, enseignant en activité physique adaptée, préparateur physique*) à l'égard de la transition écologique. Nous mettrons en place une enquête en ligne basée sur celle de l'étude de Kotcher et al., 2021, qui a examiné les perceptions des professionnels de la santé ([Kotcher et al., 2021](#)). Cette enquête sera réalisée auprès de divers professionnels issus des STAPS en France et visera à recueillir des données de nature sociodémographiques (sexe, âge, profession, niveau d'éducation, origine ethnique) et des informations détaillées sur leurs perceptions et les obstacles rencontrés dans la gestion des défis climatiques. Ces données seront soumises à des analyses qualitatives et quantitatives. En parallèle, des entretiens semi-directifs seront effectués sur un sous-échantillon afin de comprendre plus finement les craintes, barrières et leviers vis-à-vis des enjeux environnementaux actuels. Une collaboration serait mise en place avec les sociétés ou associations de professionnels STAPS tels que la société française des professionnels en activité physique ou bien la société française de psychologie du sport, pour recueillir le maximum de réponses.

Enfin, la **quatrième étude** cherchera à définir les orientations scientifiques que les enseignants-chercheurs en STAPS peuvent entreprendre pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs travaux de recherche. Pour cela, nous envisageons de procéder à une analyse approfondie des différentes orientations scientifiques provenant des STAPS en collaborant avec l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives (ACAPS). Une revue de littérature approfondie sera ensuite entreprise pour déterminer les axes de recherches prioritaires en sciences du sport vis-à-vis de la transition écologique au sein des domaines scientifiques pertinents dans le cadre des STAPS.

Dans le cadre d'un appel à projet, un [projet scientifique](#) détaillant chacune de ces études a été écrit mais non soumis en raison de questions administratives et temporelles.

III. Groupe 2

1. Objectif

L'objectif du groupe n°2 est de mettre en place des comités territoriaux au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR) STAPS. Ces comités joueront un rôle essentiel dans la facilitation de l'intégration des ressources élaborées par le groupe n°1 au sein de chaque UFR.

Les comités territoriaux auront pour mission de créer une plateforme de dialogue et de collaboration au niveau local, favorisant ainsi une communication fluide entre les différentes parties prenantes impliquées dans le projet Transition ECO-STAPS. Ils seront les acteurs principaux dans le processus d'adoption des nouvelles connaissances et compétences liées à la transition écologique au sein des UFR STAPS.

Le groupe n°2 devra définir la composition, les responsabilités et les mécanismes de fonctionnement de ces comités territoriaux. Ils pourraient également jouer un rôle crucial dans la sensibilisation des différentes parties prenantes aux enjeux environnementaux, favorisant ainsi une compréhension commune et une adhésion accrue au sein de chaque UFR. En agissant en tant que relais locaux, ces comités territoriaux contribueront à la réussite de la mise en œuvre des initiatives du groupe n°1 au niveau pratique au sein de chaque UFR STAPS.

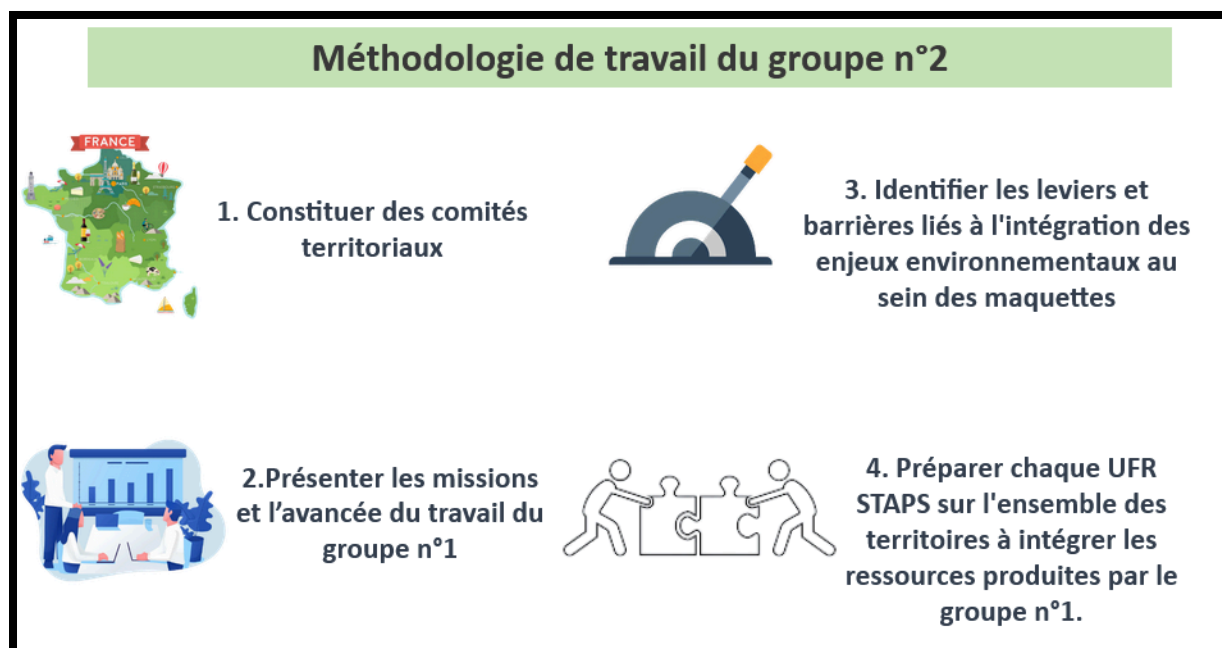


Figure 3 : missions du groupe n°2

2. Méthodologie de travail

Choix méthodologique

D'après le sondage réalisé entre octobre et novembre 2023 pour identifier les personnes souhaitant intégrer le projet ECO-STAPS, nous avons enregistré 25 candidats intéressés uniquement par le groupe 1, 28 candidats intéressés par les groupes 1 et 2, et 3 candidats intéressés exclusivement par le groupe 2. Suite à une réflexion collective et vu l'importance des tâches du groupe 1 (revue de littérature sur diverses thématiques, création de documents synthétiques, etc.), il a été jugé préférable de dédier les personnes exclusivement à un seul groupe. Ainsi, un peu moins de cinquante personnes seront affectées au groupe 1 pour réaliser les tâches requises dans les délais impartis.

Par ailleurs, les principales tâches du groupe 2 sont décalées dans le temps par rapport au groupe 1, car elles dépendent des rapports synthétiques de ce dernier pour modifier les maquettes locales. Il est donc envisagé de former progressivement le groupe 2, avec l'objectif d'avoir une équipe complète d'ici la fin de l'année scolaire 2023-2024, pour débiter les missions à la rentrée 2024-2025. Le groupe 2, partiellement autonome, s'appuiera sur les ressources étudiantes. Les trois personnes intéressées uniquement par ce groupe, ainsi que d'autres souhaitant passer du groupe 1 au groupe 2 (le cas échéant), formeront le comité de coordination du groupe 2 (CC#2). La suite détaille le déroulement proposé des actions du groupe 2.

Constitution des comités territoriaux

Pour faciliter l'intégration des recommandations du groupe 1 dans les programmes STAPS à travers la France, il est crucial d'établir une communication efficace entre le groupe 1 et les facultés de STAPS. Ainsi, la création de comités territoriaux sur chaque site STAPS est proposée. Ces comités auront pour missions : 1) de présenter les objectifs et les progrès du groupe 1, 2) d'identifier les facteurs facilitants et les obstacles à l'intégration des questions environnementales dans les cursus locaux, et 3) de préparer chaque UFR STAPS à intégrer les ressources développées par le groupe 1. Chaque comité territorial comprendra des représentants de toutes les filières STAPS du site, assurant la liaison entre le groupe 2 national et les enseignants locaux.

Pour établir les comités territoriaux, le CC#2 recrutera un "réfèrent ECO STAPS territorial - enseignant" sur chaque site STAPS en France. Ce réfèrent sera chargé de créer le comité territorial en contactant ses collègues locaux. De plus, la participation des étudiants STAPS est cruciale dans ce processus de transformation. L'ANESTAPS impliquera un élu local, nommé "réfèrent ECO STAPS territorial - étudiant", pour assister le réfèrent enseignant. Sur chaque site, ce binôme de référents aura pour tâche de rallier les enseignants locaux, de communiquer sur le projet, de développer une approche adaptée à chaque territoire, et d'aider à la mise en œuvre des ressources du groupe 1.

Pour assurer une communication fluide et constante sur les progrès du groupe 1, des réunions régulières impliquant le comité de pilotage du groupe 2 (COPIL#2) seront organisées. Ces réunions réuniront les référents ECO-STAPS territoriaux des différents sites STAPS impliqués et le CC#2, permettant un échange bidirectionnel d'informations. Les membres du CC#2 partageront les avancées du groupe 1, tandis que les référents territoriaux feront remonter les défis et succès rencontrés localement. Ce processus facilitera l'identification de solutions communes et la standardisation des méthodologies. En outre, le CC#2 participera également aux réunions du COPIL groupe 1 pour maintenir la cohérence entre les deux groupes.

Chronologie des différentes étapes

Etape 1 (avant les vacances d'été 2024):

Pour l'étape 1, prévue avant l'été 2024, le CC#2 devra identifier un réfèrent enseignant et un réfèrent étudiant ECO-STAPS pour chaque ufr STAPS. L'ANESTAPS apportera son soutien

pour recenser les référents étudiants, et ces derniers pourront assister le CC#2 dans le recrutement des référents enseignants.

Etape 2 (septembre/octobre 2024):

L'étape 2, prévue pour septembre/octobre 2024, consistera en la première réunion virtuelle du COPIL#2, réunissant les membres du CC#2 et tous les référents ECO-STAPS territoriaux recrutés à ce jour. Cette réunion aura deux objectifs principaux : d'abord, clarifier les missions du groupe 2 auprès de tous les participants, puis échanger sur les initiatives déjà mises en œuvre dans chaque site STAPS, telles que les modifications de maquettes, les cours sur la transition écologique et tout autre projet significatif. Ces informations seront consignées dans un document partagé en ligne. Le CC#2 relayera ensuite ces données au COPIL#1 pour assurer une coordination optimale entre les actions locales et le projet ECO-STAPS global.

Etape 3 (septembre/octobre 2024):

À la suite de la première réunion, les référents ECO-STAPS territoriaux seront chargés d'informer les doyens, les doyennes et les responsables de filières de leur UFR sur le projet de Transition ECO-STAPS et de préciser son calendrier.

Cette phase initiale de communication permettra aux référents territoriaux de commencer la formation des comités territoriaux. Ces comités, prenant différentes formes, devront inclure des représentants de toutes les filières STAPS locales, une étape nécessaire pour la suite du projet.

Etape 4 (octobre 2024 à février/mars 2025):

Les mois qui suivront auront pour objectif de développer une méthode adaptée à chaque territoire, en collaboration entre les comités territoriaux et le COPIL#2. Les missions principales pour cette étape seront les suivantes:

- Identifier et comprendre les spécificités des établissements en termes d'organisation des enseignements.
- Échanger sur les ambitions de chaque établissement et les attentes en termes de méthode.
- Identifier les difficultés potentielles et les leviers d'action.
- Recenser les initiatives existantes.

- Définir une liste de parties prenantes à intégrer au projet.
- Discuter sur la méthode et les principes directeurs du projet.
- Relayer les avancées du COPIL#1 aux représentants locaux

Pendant cette phase, des réunions locales au sein des comités territoriaux seront organisées pour faciliter les discussions entre les acteurs locaux. Ces comités, composés des référents ECO-STAPS (enseignant et étudiant) et d'autres intervenants impliqués dans la mise à jour des programmes, incluront au moins un enseignant par filière STAPS. La fréquence de ces réunions dépendra des besoins spécifiques de chaque comité.

Parallèlement, des réunions nationales (COPIL#2) auront lieu régulièrement, au moins une fois tous les deux mois, pour suivre les progrès et aborder les défis rencontrés. Le CC#2 assurera également la liaison avec le groupe 1 lors des réunions du COPIL#1.

Etape 5 (à partir d'avril 2025 jusqu'à septembre 2025):

Pour l'étape 5, d'avril à septembre 2025, le groupe 2 prendra en main les ressources et recommandations du groupe 1, qui aura terminé la synthèse de la littérature et les fiches de projets par compétence. Leur objectif sera de mettre en œuvre les changements dans les programmes des UFR STAPS, en s'appuyant sur ces ressources et en tenant compte des spécificités locales.

Des échanges réguliers au sein du COPIL#2 aideront à résoudre les problèmes et à partager les méthodologies entre les sites STAPS pour une mise à jour efficace des programmes en préparation de la rentrée 2025-2026. Le fonctionnement coordonné entre les comités territoriaux, le COPIL#2, et le groupe 1 via le CC#2 continuera durant cette phase.

Note: Bien que l'objectif soit que tous les UFR STAPS participent à la mise à jour de leurs maquettes pour la rentrée 2025-2026, il est important de reconnaître que des contraintes existent, comme le cycle quinquennal de révision des maquettes. Ainsi, il est probable qu'une fraction des UFR effectue des changements cette année-là, les autres suivront progressivement. Ce processus graduel permettra une transformation structurée à l'échelle nationale. Les UFR seront encouragés à anticiper ces changements, même si leur cycle de révision n'est pas immédiat. En outre, des ajustements mineurs dans certains cours peuvent être apportés sans attendre la révision globale des maquettes. Le projet ECO-STAPS, s'il continue sur sa lancée, permettra au groupe 1 de couvrir de nouvelles thématiques et de mettre

à jour les ressources existantes, offrant ainsi aux UFR un éventail croissant de matériel pour faciliter le changement.

Étape 6 (début avant septembre 2025):

L'étape 6, qui commencera avant septembre 2025, consistera à accompagner les responsables locaux dans l'actualisation des programmes d'études pour les aligner avec les principes de la transition écologique. Cela comprendra l'identification des compétences et connaissances essentielles pour le marché du travail et la promotion de ces changements, tant au niveau national que local. L'objectif est d'améliorer l'employabilité des étudiants STAPS à long terme en soulignant la valeur ajoutée de l'intégration de la transition écologique dans leur formation.

Rentrée 2025-2026:

Pour la rentrée 2025-2026, les maquettes STAPS des UFR volontaires seront mis à jour conformément aux dernières avancées scientifiques et aux recommandations issues du travail du groupe #1 du projet ECO-STAPS. Cette mise à jour tiendra également compte des spécificités de chaque site local. Cette phase marquera l'intégration effective des nouvelles approches écologiques dans l'enseignement STAPS, avec un engagement continu à adapter et à actualiser les contenus en fonction de l'évolution des connaissances et des besoins locaux.

UFR pilotes

Au début du projet ECO-STAPS, il se peut que certains UFR STAPS ne s'engagent pas immédiatement. Les UFR qui participent dès le départ joueront le rôle d'UFR pilotes, servant de modèles pour l'intégration des principes écologiques dans les enseignements. Une communication ouverte et continue avec les UFR non participants est cruciale pour les encourager à rejoindre le projet. Cette stratégie permet une expansion progressive et inclusive du projet, facilitant une adoption plus large des initiatives écologiques dans l'enseignement STAPS à l'échelle nationale.

Partage des contenus créés

Pour faciliter la mise à jour des cours en accord avec la transition écologique, les enseignants pourront partager leurs supports pédagogiques sur la plateforme <https://enseignerleclimat.org/>, selon leur propre initiative. Les ressources développées par le groupe 1 seront aussi

disponibles sur cette plateforme. Tout contenu partagé sera en libre accès, permettant aux enseignants de s'en inspirer pour actualiser leurs cours.

Un partenariat futur avec le projet SHIFT pourra être envisagé, mais tout partage de contenu avec SHIFT nécessitera une autorisation écrite explicite des auteurs.

IV. Groupe transversal

En dépit des efforts employés pour structurer ECO-STAPS, divers risques menacent la viabilité du projet. Pour améliorer sa faisabilité, son efficacité et son impact, la création d'un groupe transversal est envisagée. Ce groupe inclura un pôle financement, un pôle communication et partenariats, et un pôle formation. Parallèlement, le comité de coordination national global (CC#0) est également maintenu pour superviser l'ensemble du projet.

Les membres du groupe transversal se concentreront exclusivement sur les tâches de leur pôle spécifique pour optimiser leur efficacité. Certains d'entre eux pourraient être des personnes initialement intéressées par le groupe 1 ou 2, mais qui choisiraient de se dédier au groupe transversal pour mieux servir les objectifs du projet ECO-STAPS.

Pôle Financement

Actuellement, le projet ECO-STAPS fonctionne sans financement dédié, s'appuyant sur le bénévolat et les ressources disponibles au sein des institutions participantes. Cette situation, bien que viable à court terme, limite la capacité du projet à se développer et à maximiser son impact. Le manque de financement peut restreindre les activités, limiter les ressources matérielles et pédagogiques, et réduire les opportunités d'innovation et d'expansion.

Le Pôle Financement, composé de 2 à 3 membres, aura pour tâche principale la recherche active de fonds, tant institutionnels que privés, pour assurer la pérennité et le développement du projet. Cette démarche permettra d'élargir les initiatives, d'offrir des rémunérations pour certains postes clés et d'augmenter l'efficacité globale et la portée du projet ECO-STAPS.

Pôle Communication et Partenariats

Un déficit de communication peut entraîner une faible visibilité du projet ECO-STAPS, réduisant son impact et sa capacité à attirer des partenaires et des participants. Pour réduire ce risque, le Pôle Communication et Partenariats, fort de 2 à 3 membres dédiés, se focalisera sur le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication à l'échelle nationale. En plus de soutenir les comités territoriaux dans leurs efforts de communication locale, ce pôle aura la responsabilité de créer des supports visuels attractifs, d'organiser des événements, et d'exploiter les réseaux sociaux pour une diffusion maximale. Il jouera également un rôle clé dans l'établissement de collaborations stratégiques avec des ONG, des entreprises

écoresponsables et d'autres institutions académiques, enrichissant ainsi le projet en ressources, en expertise et en étendant son influence.

Une initiative envisageable par le pôle communication serait la création d'un espace collaboratif en ligne. Si certaines personnes possèdent des compétences en création de sites web, cet espace pourrait servir à partager les progrès des différents groupes, voire à diffuser les contenus créés. Ce projet pourrait s'appuyer sur des plateformes existantes offrant ces services ou impliquer la création d'un site dédié, en utilisant un template et en l'hébergeant sur un serveur propre au projet ECO-STAPS, pour en faire une plateforme d'échange spécifique.

Pôle Formation

Une sensibilisation insuffisante aux enjeux écologiques parmi les participants et les étudiants STAPS peut limiter l'efficacité et la résonance du projet ECO-STAPS. Le Pôle Formation, mené par le club des chercheurs verts, abordera ce défi en organisant des formations en ligne et des sessions de sensibilisation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, pour les membres du projet et les étudiants STAPS. Ces initiatives visent à renforcer la prise de conscience écologique et à promouvoir l'adoption de pratiques durables. En outre, ces formations pourraient être assurées par les membres du club ou par d'autres experts invités, sous la coordination du club des chercheurs verts.

Comité de Coordination Globale (CC#0)

Le Comité de Coordination Global (CC#0) du projet ECO-STAPS, bien qu'étant une entité distincte des groupes 1, 2 et transversal, joue un rôle transversal crucial. Composé des membres fondateurs (notamment le club des chercheurs verts et les représentants de l'ANESTAPS), le CC#0 assure la coordination globale du projet. Il se concentre sur la prévention des problèmes de communication et de coordination entre les groupes, gère l'engagement des participants, et surveille les progrès du projet, tout en maintenant une vision d'ensemble et en proposant des ajustements stratégiques pour assurer le succès du projet Transition ECO-STAPS.

V. Organigramme

Voir page suivante, et disponible en grand format PDF au lien suivant:

https://drive.google.com/file/d/1fN82H1q4noiiWpqfU9YRq5sXftHpH17m/view?usp=drive_link

Projet ECO-STAPS

Organigramme prévisionnel

Comité Coordination Global (CC#40)

Membres

- 20 personnes dédiées
- Représentants ANES/MS

Fonctions

- Coordonner les actions
- Assurer la pérennité et de l'efficacité du projet et proposer des ajustements au besoin

Groupe 1

Comité Pilotage Groupe 1 (COPIL#1)

Membres

- COPIR national
- ES, APAS, EM, MS, ESPM du groupe 1
- COPIR groupe 2
- Représentants financement, communication, formation (sur demande)

Fonctions

- Coordination groupe 1
- Rôle avec le groupe 2

Réunion régulières (à minima tous les 2 mois)

Comité Filière ES

Membres

- Représentant ES
- Membres ES

Fonctions

- Revue de la littérature sur les enjeux de la filière ES
- MAJ compétences ES
- Fiches de projets
- Compétences ES

Comité Filière APAS

Membres

- Représentant APAS
- Membres APAS

Fonctions

- Revue de la littérature sur les enjeux de la filière APAS
- MAJ compétences APAS
- Fiches de projets
- Compétences APAS

Comité Filière EM

Membres

- Représentant EM
- Membres EM

Fonctions

- Revue de la littérature sur les enjeux de la filière EM
- MAJ compétences EM
- Fiches de projets
- Compétences EM

Comité Filière MS

Membres

- Représentant MS
- Membres MS

Fonctions

- Revue de la littérature sur les enjeux de la filière MS
- MAJ compétences MS
- Fiches de projets
- Compétences MS

Comité Filière ESPM

Membres

- Représentant ESPM
- Membres ESPM

Fonctions

- Revue de la littérature sur les enjeux de la filière ESPM
- MAJ compétences ESPM
- Fiches de projets
- Compétences ESPM

Groupe 2

Comité Coordination Groupe 2 (CC#42)

Membres

- 14 personnes dédiées

Fonctions

- Coordination générale du groupe 2 entre tous les UFR
- Rôle avec le groupe 1

Participation aux réunions COPIL groupe 2

Participation aux réunions COPIL groupe 1

Comité Pilotage Groupe 2 (COPIL#2)

Membres

- COPIR groupe 2
- Représentants de tous les UFR
- Représentants de tous les filières (à minima tous les 2 mois à partir de sept 2024)
- Représentants de tous les filières (à minima tous les 2 mois à partir de sept 2024)

Fonctions

- Coordonner le projet
- Rôle avec le groupe 1

Réunion régulières (à minima tous les 2 mois à partir de sept 2024)

Comité Territorial #1

Membres

- Représentant UFR #1
- Représentant UFR #1
- Représentants direction et filières STAPS locales

Fonctions

- Préparer UFR à l'intégration des ressources du groupe 1
- Faire le lien avec l'équipe locale
- Faire le lien avec l'équipe MAJ des contenus

Comité Territorial #2

Membres

- Représentant UFR #2
- Représentant UFR #2
- Représentants direction et filières STAPS locales

Fonctions

- Préparer UFR à l'intégration des ressources du groupe 1
- Faire le lien avec l'équipe locale
- Faire le lien avec l'équipe MAJ des contenus

Comité Territorial #3

Membres

- Représentant UFR #3
- Représentant UFR #3
- Représentants direction et filières STAPS locales

Fonctions

- Préparer UFR à l'intégration des ressources du groupe 1
- Faire le lien avec l'équipe locale
- Faire le lien avec l'équipe MAJ des contenus

Comité Territorial #4

Membres

- Représentant UFR #4
- Représentant UFR #4
- Représentants direction et filières STAPS locales

Fonctions

- Préparer UFR à l'intégration des ressources du groupe 1
- Faire le lien avec l'équipe locale
- Faire le lien avec l'équipe MAJ des contenus

Groupe Transversal

Pôle Financement

Membres

- 2/3 personnes dédiées

Fonctions

- Recherche active de financements (institutionnels, citoyens) pour soutenir le projet ECO-STAPS

Pôle Communication & Partenariats

Membres

- 2/3 personnes dédiées

Fonctions

- Communication nationale sur le projet
- Aider les comités territoriaux pour communication locales spécifiques
- Créer un réseau de soutien et de partenariats locaux (associations, entreprises, collectivités, médias, etc.)
- Établissement de collaborations avec ONGs, entreprises, associations, autres institutions académiques pour chercher des ressources supplémentaires, partager des expériences, et étendre l'impact du projet

Pôle Formation

Membres

- Club des chercheurs verts

Fonctions

- Sensibilisation sur la transition écologique à l'ensemble des étudiants du projet ECO-STAPS
- Sensibilisation sur la transition écologique environnementale des STAPS (via ou hors des STAPS) (via ou hors des STAPS)

Références

- Abu-Omar, K., Chevance, G., Tcymbal, A., Gelius, P., & Messing, S. (2023). Physical activity promotion, human and planetary health – a conceptual framework and suggested research priorities. *The Journal of Climate Change and Health*, 13, 100262. <https://doi.org/10.1016/j.joclim.2023.100262>
- Abu-Omar, K., Gelius, P., & Messing, S. (2020). Physical activity promotion in the age of climate change. *F1000Research*, 9, 349. <https://doi.org/10.12688/f1000research.23764.2>
- ACV-ADEME. (s. d.). *Comment réalise-t-on une ACV ? – Ademe*. Agence de la transition écologique. Consulté 13 novembre 2023, à l'adresse <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/consommer-autrement/passer-a-laction/dossier/lanalyse-cycle-vie/comment-realise-t-acv>
- An, R., Shen, J., Li, Y., & Bandaru, S. (2020). Projecting the Influence of Global Warming on Physical Activity Patterns : A Systematic Review. *Current Obesity Reports*, 9(4), 550-561. <https://doi.org/10.1007/s13679-020-00406-w>
- Bjørnarå, H. B., Torstveit, M. K., Stea, T. H., & Bere, E. (2017). Is there such a thing as sustainable physical activity? *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, 27(3), 366-372. <https://doi.org/10.1111/sms.12669>
- Borah, R., Brown, A. W., Capers, P. L., & Kaiser, K. A. (2017). Analysis of the time and workers needed to conduct systematic reviews of medical interventions using data from the PROSPERO registry. *BMJ Open*, 7(2), e012545. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012545>
- Chevance, G., Hekler, E. B., Efoui-Hess, M., Godino, J., Golaszewski, N., Gualtieri, L., Krause, A., Marrauld, L., Nebeker, C., Perski, O., Simons, D., Taylor, J. C., & Bernard, P. (2020). Digital health at the age of the Anthropocene. *The Lancet Digital Health*, 2(6), e290-e291. [https://doi.org/10.1016/S2589-7500\(20\)30130-8](https://doi.org/10.1016/S2589-7500(20)30130-8)
- Deshayes, T., & Périard, J. (2023). Regular Physical Activity Across the Lifespan to Build Resilience Against Rising Global Temperatures. *EBioMedicine*. <https://doi.org/10.1016/j.ebiom.2023.104793>

- EAT-Lancet. (2023). *EAT-Lancet Commission Summary Report*. EAT.
<https://eatforum.org/eat-lancet-commission/eat-lancet-commission-summary-report/>
- Hahad, O., Kuntic, M., Frenis, K., Chowdhury, S., Lelieveld, J., Lieb, K., Daiber, A., & Münzel, T. (2021). Physical Activity in Polluted Air—Net Benefit or Harm to Cardiovascular Health? A Comprehensive Review. *Antioxidants*, 10(11), 1787.
<https://doi.org/10.3390/antiox10111787>
- Jouzel-Abbadie. (2022). *Remise du rapport « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur » de Jean Jouzel*. enseignementsup-recherche.gouv.fr.
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-83903>
- Kotcher, J., Maibach, E., Miller, J., Campbell, E., Alqodmani, L., Maiero, M., & Wyns, A. (2021). Views of health professionals on climate change and health : A multinational survey study. *The Lancet. Planetary Health*, 5(5), e316-e323.
[https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(21\)00053-X](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(21)00053-X)
- Lucas, E., Guo, M., & Guillén-Gosálbez, G. (2023). Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs. *Nature Food*, 4(5), Article 5.
<https://doi.org/10.1038/s43016-023-00749-2>
- Mallen, C., & Chard, C. (2011). A framework for debating the future of environmental sustainability in the sport academy. *Sport Management Review*, 14(4), 424-433.
<https://doi.org/10.1016/j.smr.2010.12.002>
- Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques. (s. d.). *Le plan de sobriété énergétique pour le sport*. gouvernement.fr. Consulté 13 novembre 2023, à l'adresse
<https://www.gouvernement.fr/actualite/le-plan-de-sobriete-energetique-pour-le-sport>
- Müller, M., Wolfe, S. D., Gaffney, C., Gogishvili, D., Hug, M., & Leick, A. (2021). An evaluation of the sustainability of the Olympic Games. *Nature Sustainability*, 4(4), Article 4. <https://doi.org/10.1038/s41893-021-00696-5>

- Paré, G., Trudel, M.-C., Jaana, M., & Kitsiou, S. (2015). Synthesizing information systems knowledge : A typology of literature reviews. *Information & Management*, 52(2), 183-199. <https://doi.org/10.1016/j.im.2014.08.008>
- Pasek, M. (2022). Outdoor vs indoor physical education lessons as an opportunity to shape environmental attitudes. *Baltic Journal of Health and Physical Activity*, 13(6). <https://doi.org/10.29359/BJHPA.13.Spec.Iss1.04>
- Sarfati, M., Lefébure, A., Harpet, C., Baurès, E., & Marraud, L. (2023). Is environmental sustainability training fundamental to healthcare leadership? State of the art with health students and health leaders. *Management in Healthcare*, 8(1), 57-69.
- Schneider, S., von Winning, A., Grüger, F., Anderer, S., Hoffner, R., & Anderson, L. (2022). Physical Activity, Climate Change and Health—A Conceptual Model for Planning Public Health Action at the Organizational Level. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(8), Article 8. <https://doi.org/10.3390/ijerph19084664>
- Shift-Project. (2022). *Former l'ingénieur du XXIème siècle*. The Shift Project. <https://theshiftproject.org/former-les-ingenieurs-a-la-transition/>
- Teixeira, A., Gabriel, R., Martinho, J., Santos, M., Faria, A., Oliveira, I., & Moreira, H. (2023). Pro-Environmental Behaviors : Relationship With Nature Visits, Connectedness to Nature and Physical Activity. *American Journal of Health Promotion*, 37(1), 12-29. <https://doi.org/10.1177/08901171221119089>

Contact

ecostaps.transition@gmail.com